



Communiqué de presse

Mercredi 15 juin 2022

Présentation du Manifeste pour la beauté

Ce mardi, Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris, a dévoilé les premiers tomes du *Manifeste pour la beauté*. Décliné en quatre volumes, le *Manifeste* est un document interne qui définit les règles qui s'appliquent pour l'ensemble des interventions dans l'espace public. Ce document-cadre, à destination de l'administration parisienne et de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans les rues, sert la volonté d'adapter Paris au dérèglement climatique en préservant son patrimoine historique immobilier, mobilier et végétal.

La démarche du *Manifeste pour la beauté* a été initiée en novembre 2020 dans le but d'établir les grandes orientations administratives qui doivent guider l'adaptation de Paris face au dérèglement climatique tout en respectant l'identité et l'histoire de la capitale. Ce document a été réalisé grâce à l'expertise de l'ensemble des services de la Ville de Paris. La concertation des Parisiennes et des Parisiens, ainsi que l'audition de près d'une cinquantaine de professionnels de l'architecture et du design, et le travail du Pavillon de l'Arsenal pour l'exposition « *La Beauté d'une Ville* », ont permis d'ajouter toute l'expertise nécessaire à ce document.

Conçu avec et à destination des agents de la Ville de Paris, mais aussi pour l'ensemble des acteurs qui interviennent sur l'espace public parisien, ce nouveau référentiel se décline en quatre tomes distincts. Ces documents formalisent, à un instant donné, les pratiques et les savoir-faire qui s'appliquent dans les rues de Paris. Ce travail n'est évidemment pas exhaustif. Il a vocation à être mis à jour régulièrement en fonction des évolutions que connaîtra la Ville, notamment concernant le mobilier urbain ou les aménagements de voiries, tout en garantissant la protection du patrimoine historique.

Le premier livre détaille les grands piliers de l'identité du paysage parisien et l'ensemble des contraintes et règles légales qui s'y appliquent. Le second livre est dédié au sol, c'est-à-dire à la végétalisation et débitumisation, les parcs et jardins, ainsi qu'à la voirie. Le troisième tome est consacré aux mobiliers urbains.

La publication d'un quatrième et dernier volet, consacré à l'architecture, est liée au calendrier de la révision du Plan local d'urbanisme bioclimatique, et sera présenté à horizon 2023.

[Les tomes 1, 2 et 3 du Manifeste sont téléchargeables ici.](#)

Le caractère unique de la beauté parisienne est à la croisée entre préservation de l'ancien et modernité, entre conservation patrimoniale et innovation, et ce, depuis plusieurs siècles.

Contacts presse : Camille Pavlovic – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr